

Paris, le 27 juin 2007

Communiqué commun

Armateurs de France ;
Bureau de promotion du cabotage BP2S ;
Cluster Maritime Français(CMF) ;
Institut Français de la Mer (IFM)

Le maritime : une alternative au « tout routier » !

Mardi 26 juin dernier, le Président de la République, Nicolas Sarkozy a présenté à Roissy sa politique des transports et infrastructures de transport. Il a déclaré notamment : "la part de marché du fret non routier devra augmenter d'un quart d'ici à 2012."

Nous nous en félicitons vivement : le développement et l'aménagement durables réclament en effet une volonté politique forte.

Cependant parmi les modes de transport alternatifs cités, nous nous étonnons de l'omission de toute référence au transport maritime, et plus spécifiquement au Transport Maritime à Courte Distance (TMCD) et aux Autoroutes de la Mer.

Plus que jamais l'alternative maritime est incontournable : le TMCD assure déjà 40% des échanges intra-européens de marchandises et le candidat Nicolas Sarkozy avait clairement déclaré en avril 2007 que « *pour soulager le réseau routier français les autoroutes de la mer constituent une alternative crédible* ». **Nous pensons qu'il faut maintenant avancer résolument dans cette voie.**

Ce sera aussi le sens de la contribution du monde maritime au « Grenelle de l'Environnement » prévu à l'automne : promouvoir le potentiel trop souvent méconnu du transport maritime à courte distance comme alternative au tout routier.

Nous nous tenons donc à la disposition du Ministre d'Etat et du Secrétaire d'Etat chargé des Transports - qui connaît déjà bien ces dossiers - pour les rencontrer et préparer avec eux les initiatives concrètes pour atteindre cet objectif à 5 ans, fixé par le Président de la République.